



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 22 avril 2009

**Préavis N° 04/2009 concernant le
projet de plan partiel
d'affectation « En Grandchamp »,
le règlement et ses annexes.**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 20 avril 2009 présidée par Monsieur Henri van Kuijk, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 04/2009, où le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité et 3 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les propositions de réponses aux oppositions et observations
- Adopter le plan partiel d'affectation « En Grandchamp » et son règlement tels qu'ils figurent dans les annexes du présent préavis
- Prendre acte de la convention pour la prise en charge des coûts d'équipement
- Autoriser la Municipalité à signer tous les actes notariés nécessaires.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 20 avril 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Henri van Kuijk



La secrétaire

Patricia SAVA